

“— Je ne sais trop où est cette pièce, balbutia le fonctionnaire.

“— Elle doit se trouver à la mairie, répartit le catéchiste ; et, si vous refusez de me la montrer, je vous ferai certainement une fâcheuse affaire.”

Cet ultimatum décida l'officier à présenter l'acte signé par ses administrés, et Ima-Idzemi en prit immédiatement une copie authentique.

Muni de cette pièce et de divers autres documents, Sedzeki partait sans retard pour le chef-lieu du département, Chedz'oka, situé à 14 lieues de Noumadz', et obtenait une audience privée du ken-rei.

“— On vient, lui dit-il, de vexer les chrétiens de Noumadz' ; les officiers que j'ai interrogés ont refusé de me dire la vérité toute entière ; mais ils ont voulu tromper le peuple en agissant comme s'ils avaient reçu des ordres du gouvernement. Veuillez, je vous prie, prendre connaissance des pièces que j'ai l'honneur de vous présenter et les apprécier à leur juste valeur.”

Lecture faite des textes transcrits plus haut, le préfet ne put s'empêcher de dire :

“— Tout cela est mauvais... Mais, vous-même, pourquoi donc être venu m'en parler ?

“— Une affaire de ce genre, répondit le catéchiste, est un déshonneur pour le pays ; et, comme elle s'est passée sur le territoire de votre juridiction, j'ai tenu à vous entendre avant de rendre compte des faits aux *kyo-chi* (missionnaires).

“— Comment ! N'êtes-vous pas Japonais ? Il ne vous convient pas de raconter à des étrangers des choses défavorables au pays.

“— Pardon ! Envoyé par les missionnaires pour savoir l'exacte vérité, je ne puis les tromper, une telle conduite ne servirait qu'à aggraver l'affaire.

“— En ce cas, je n'ai rien à objecter... Mais la religion chrétienne est en définitive une mauvaise doctrine.”

Cette parole fut pour Sedzeki l'occasion de relever les faux préjugés répandus contre le christianisme. Le ken-rei, se reconnaissant incompetent à argumenter dans une question de ce genre, fit appeler un fonctionnaire de la préfecture, chargé des affaires religieuses. Ce dernier, entrant en scène avec hauteur, crut intimider son interlocuteur par des menaces d'arrestation s'il osait faire la *sekkyô* (confession religieuse publique).

“— Arrestation et autres mauvais traitements me sont choses parfaitement indifférentes, répondit le catéchiste.